

LA LANGOUSTE ROSE DE MAURITANIE

PALINURUS MAURITANICUS GRUVEL

par Louis VINCENT-CUAZ

Trois espèces de langoustes sont pêchées sur les côtes orientales de l'Atlantique Nord :

la langouste commune *Palinurus vulgaris* LATR. que l'on rencontre depuis l'Irlande et la Grande-Bretagne jusqu'au cap Barbas au sud, aux Açores à l'ouest, en Méditerranée à l'est ;

la langouste verte *Panulirus regius* BRITO CAP. depuis la Mauritanie jusqu'à l'Angola, espèce côtière se tenant de 5 à 20 m de fond, abondante dans la région du Cap Blanc ;

la langouste rose *Palinurus mauritanicus* GRUVEL, forme profonde de l'Atlantique Est où on la capture jusqu'à 500 m.

Les pêcheurs bretons, malgré l'augmentation du nombre de bateaux de la flottille langoustière (9 unités en 1950, 11 en 1954, 13 en 1955) et l'utilisation d'un plus grand nombre de filets (plus de 1 300) par bateau, ont débarqué un tonnage de langoustes vertes à peu près constant au cours des neuf dernières années.

Le tonnage est passé, en effet, de 440 t en 1949 à 445 t en 1954, puis s'est légèrement relevé pour atteindre 520 t en 1956 et un maximum de 598 t en 1957. Cette constance du tonnage malgré l'augmentation du pouvoir de capture correspond à une diminution du stock de langoustes vertes ; ce qui a incité les pêcheurs camarétois à tenter dès 1955 sur les côtes de Mauritanie l'exploitation de la langouste rose avec le langoustier « Ma Petite Folie ».

Cette langouste faisait parfois l'objet de fructueux coups de chalut avant les tentatives des Camarétois ; mais les renseignements que l'on possédait à son sujet étaient bien peu abondants. En vue de les compléter et d'aider à la nouvelle prospection, après la première tentative infructueuse de « Ma Petite Folie », il fut décidé qu'un membre du laboratoire des Pêches de Port-Etienne participerait aux recherches.

Trois sorties furent effectuées :

la première en septembre 1955 (du 1^{er} au 10) à bord de « Ma Petite Folie » ;

la seconde en janvier 1956 sur « La Tramontane » ;

la troisième en mai 1956 (du 21 mai au 1^{er} juin) sur « Ma Petite Folie ».

A bord de ces bateaux un certain nombre d'observations a été effectué sur : les lieux de pêche, les conditions du milieu et les captures ; ces remarques, bien qu'insuffisantes, apportent quelques faits nouveaux intéressants pour la pêche.

I. - LA PECHE.

Engins.

La langouste rose est pêchée au chalut et au casier. Jusqu'à ces dernières années, elle n'était prise qu'au chalut. De nombreux chalutiers espagnols, portugais et chérifiens savent aller la rechercher en certains points du plateau continental mauritanien. Des captures importantes ont été réalisées de 17° 19' à 20° 58' et plus spécialement de 19° 20' à 19° 50' de latitude Nord, généralement par des fonds de 50 à 90 m, mais aussi en deçà de ces limites par 18-20 m, ou en des zones plus profondes de 180 à 200 m. Des traits extrêmement intéressants de plusieurs tonnes ont pu être réussis, l'un de 4 t par 18° 27' de latitude Nord et 180 m de fond ; beaucoup de plus de 5 t de 19° 30' à 19° 40' de latitude Nord.

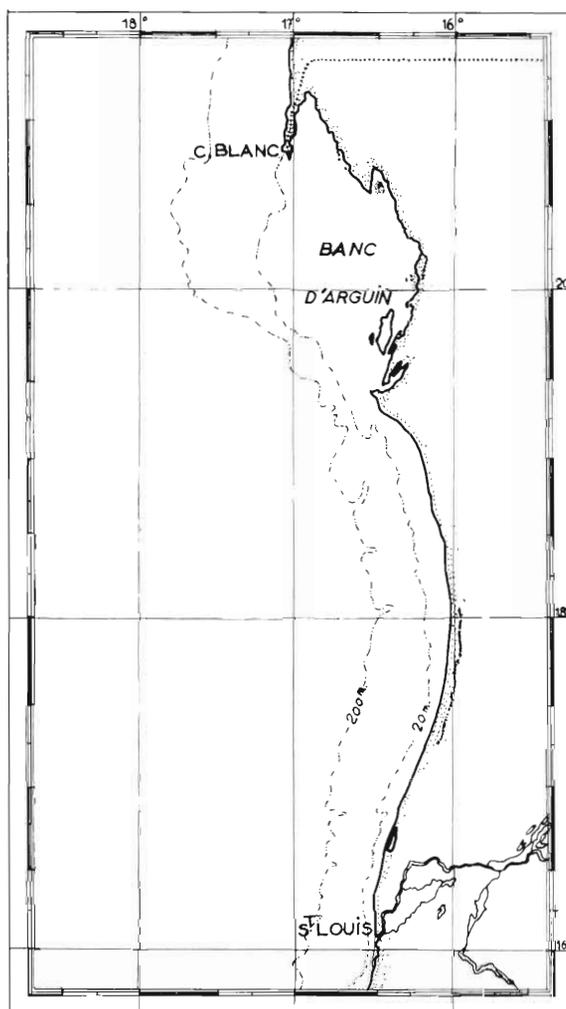


FIG. 1. — Côtes de Mauritanie.

Rappelons que les captures les plus nombreuses ont été faites entre 19° 20' et 19° 50' L.N. Il est à noter d'autre part que des langoustes vertes de grande taille ont été prises au chalut en juillet 1956 aux endroits où avaient été précédemment pêchées des langoustes roses avec le même engin.

La pêche au casier commencée en 1955 s'est révélée très fructueuse. Sans aucun doute la pose de casiers et leur maniement dans les conditions actuelles d'équipement des langoustiers ne sont guère possibles au-delà d'une certaine profondeur ne dépassant pas une centaine de mètres. Par contre elle se trouve favorisée par le relief du plateau continental mauritanien, tel que des fonds de 100 m voisinent avec ceux de 10 à 20 m et que des fosses de plus de 500 m se trouvent au milieu de fonds de 50 à 100 m dans les zones mêmes où se déplacent les langoustes roses. Le chalutage s'y révèle assez difficile, sinon impossible, alors que la pose des casiers se fait plus facilement dans toute cette zone, qualifiée par les pêcheurs de « montagnes russes ». Les filières sont plus aisément disposées sur les bords de ces fosses où semblent se faire les meilleures captures.

Cette méthode de pêche se trouve parfois gênée par les courants, mais elle est appelée indéniablement à se développer.

D'autres engins, tels que les filets droits employés par exemple pour la langouste verte, pourraient être utilisés par faibles fonds aux époques où les langoustes roses se rapprochent de la côte.

Lieux de pêche.

La répartition géographique et les lieux de pêche de la langouste rose sont mal localisés ou peu connus.

Les tableaux I et II présentent pour les années 1955 et 1956 les principaux lieux de pêche fréquentés par les chalutiers et les langoustiers.

II. - CONDITIONS DE MILIEU.

Les conditions de température et de salinité auxquelles sont soumises les langoustes roses sur le fond, ainsi que les températures et les salinités en surface, ont été relevées au cours des sorties en mer et sont indiquées dans les tableaux III, IV, V. Ces observations ont été poursuivies par l'équipage du langoustier « Ma belle bretonne » en juin 1956 (tableau VI).

TABLEAU I. -- Quelques lieux de pêche au cours de l'année 1955.

Dates	Position	Sonde	Méthode de pêche
5 janvier	20° 25' L.N.	accores	Chalutage
Début février	19° 30'-20° L.N.	70-75 m	Chalutage
Début mars	19° 31'-19° 37' L.N.	55-60 m	Chalutage 1,250 t en un trait. langoustes mélangées à mérous
2 ^e quinzaine de mars... .	16° L.N.	40 m	Chalutage 1 t langoustes Chalutage import. rendement
	20° 40' L.N.	40 m	
	19° 30'-19° 40' L.N.	60 m	
14 avril	20° 25'-20° 27' L.N.	80 m	Chalutage important
15 avril	19° 30'-19° 32' L.N.	42-60 m	Chalutage important
	19° 50' L.N.		
2 ^e quinzaine d'avril....	19° 35' L.N.	55 m	Chalutage important
7 mai	19° 35' L.N.	55-60 m	Chalutage (1,500 t en un trait) diminution de langoustes au profit des mérous
8 mai	19° 50' L.N.	60 m	Chalutage très important
13 mai	19° 26' L.N.	60 m	Chalutage 400 kg
30 mai	19° 30' L.N.	70-80-100 m	Casiers
Juin	19° 30'-19° 40' L.N.	80-100 m	Casiers (la langouste va sur des fonds plus profonds)
1 ^{re} quinz. de septembre.	19° 50' N. à 17° 10' O.Gr.	90-100 m	Casiers

Elles ont été faites à trois époques différentes de l'année : janvier, mai-juin, septembre. Les constatations qui s'en dégagent peuvent se résumer de la façon suivante.

1^o A la première sortie, les températures de fond s'échelonnaient de 14°6 à 20° ; à la deuxième de 14°2 à 17°4 ; à la troisième de 13°8 à 14°4 ; à la quatrième de 16° à 18°1. Les rendements les plus élevés ont été obtenus en janvier et mai alors qu'existaient sur le fond des températures de 14° à 17°. En outre, lors de la première campagne, les captures devinrent plus nombreuses sur la fin, alors que les températures enregistrées tombaient au-dessous de 16°. Inversement, à la fin de la quatrième campagne, elles diminuaient alors que les températures s'élevaient à 18°.

Il semble donc que les langoustes roses se tiennent dans les eaux de 14 à 16° ; elles sont pêchées par faible fond aux périodes de l'année où ces eaux sont devenues côtières, elles s'éloignent quand ces dernières se retirent. Il a été vérifié à plusieurs reprises que les langoustes « montent » avec la baisse de température et descendent plus « creux » quand celle-ci s'élève. Si la limite inférieure de température reste à déterminer par d'autres observations sur les grands fonds, il est à peu près certain qu'au-dessus de 17° le nombre de captures devient pratiquement nul.

2^o Les températures moyennes au fond : 16°25 en septembre 1955, 15°43 en janvier 1956, 14°13 en mai 1956) ont eu pendant toute cette période une faible amplitude de variation (2°9).

Mais les températures de surface accusaient, elles, de grandes variations : 27°38 de moyenne en septembre, pour 17° en mai : soit plus de 10° d'écart de septembre à mai.

Ainsi au cours de la première sortie, en septembre, les langoustes périssaient en deux ou trois jours dans les viviers du bord, sur les lieux de pêche. Le brutal réchauffement subi entre le fond et la surface fut une des causes principales — sinon la seule — de cette mortalité, les langoustes passant du fond à 16° à la surface où régnaient des températures de 28°.

TABLEAU II. — Quelques lieux de pêche au cours de l'année 1956.

Dates	Position	Sonde	Méthode de pêche
1 ^{re} quinz. de janvier...	19° 23'-20° 15' L.N.	80-90 m	Casiers, bon rendement
24 janvier	19° 30' L.N. à 16° 50' O.Gr.	75-80 m	Chalutage 200 kg par trait
28 janvier	19° 10' L.N. à 16° 35' O.Gr.	42-44 m	Chalutage 150-200kg par trait
Fin mois	17° 33' L.N. à 16° 18' O.Gr.	35 m	Chalutage (200-220 par trait)
1 ^{re} quinz. de février...	19° 26' L.N.	70 m	Chalutage (300 kg par trait)
18 février.....	19° 26' L.N.	80-100 m	Casiers, chalutage 1 t 800
21 février.....	20° 20'-20° 03' L.N.	60-70 m	Chalutage 240 kg
22 février.....	19° 36' L.N.	60 m	Chalutage 600 kg
23 février.....	19° L.N.	80-90 m	Casiers
Fin mois	18° 55' L.N.	65-70 m	Chalutage
28 février.....	17° 20' L.N.	180 m	Chalutage 80 à 100 kg par trait
Début mars	19° 35'-19° 40' L.N.	70 m	Chalutage
2 ^e quinzaine	19° 50' L.N.	120 m	Casiers
Avril	20° 24' L.N.	70 m	Chalutage quelques langoustes
1 ^{re} quinzaine de mai...	18° 24' L.N.	70 m	Chalutage
2 ^e quinzaine de mai...	23° 20' L.N.	70 m	Chalutage quelques langoustes
6 juillet.....	19° 53' L.N.	80-100 m	Casiers
24 juillet.	19° 48' L.N. à 17° 7' O.Gr.	80-100 m	Casiers et chalutage
1 ^{re} quinzaine de juin...	19° 40' L.N. à 19° 50' L.N.	80-100 m	Casiers
2 ^e quinzaine de juin...	19° 55' L.N.	35-100 m	Casiers
1 ^{re} quinzaine de juillet...	19° 30'-19° 48' L.N.	50-80 m	Casiers et chalutage
6 juillet.....	19° 50' L.N.	115-130 m	Casiers
24 juillet.	19° 50' L.N.	100-110 m	Casiers
6 juillet.....	19° 50' L.N.	110-120 m	Casiers (les langoustes descendent plus bas)
24 juillet.	19° 52' L.N.	25 m	Chalutage langoustes vertes
24 juillet.	17° 10' O.Gr. à 19° 57' L.N.	25 m	Chalutage langoustes vertes
24 juillet.	19° 50' L.N.	25 m	Chalutage langoustes vertes

Aucun phénomène du même ordre ne fut à déplorer par la suite car les écarts de variation entre la surface et le fond ne furent plus que de 2°8 en janvier et en mai.

Quand, en septembre 1955, le langoustier « Ma Petite Folie » arriva au Cap Blanc dans les eaux à 24° après avoir quitté les eaux chaudes de 28° en surface sur les lieux de pêche, les langoustes accusèrent une mortalité moindre.

La différence de température entre la surface et le fond semble donc un facteur dont il faut tenir compte pour la conservation en vivier.

3° Le régime hydrologique côtier mauritanien, étudié depuis plusieurs années, semble se caractériser essentiellement par deux remontées d'eau froide d'origine profonde qui amènent deux périodes de refroidissement à moins de 16°, alternant avec deux périodes chaudes.

La première période de refroidissement de l'eau débute en mars, se développe en avril-mai pour se terminer dès la première quinzaine de juin. La seconde s'amorce fin septembre-début octobre, s'accélère en novembre pour se continuer jusqu'en janvier.

Etant donné le régime thermique local, l'époque de pêche des langoustes roses peut donc se situer, d'après les températures qui leur semblent favorables, d'octobre à juin et plus spécialement pour la zone côtière pendant six mois : novembre-décembre-janvier, puis mars-avril-mai.

TABLEAU III. — *Hydrologie des lieux de pêches.*

1 ^{re} campagne : « Petite Folie »						
Dates	Températures			Salinités		
Septembre 1955	Surface	Fond	Ecart	Ecart	Fond	Surface
2.	26,1	17	9,1	35,86	35,70	0,16
3.	27,8	20	7,8	35,70		
4.	26,9					
5.	26,7	14,8	11,9	35,84	35,70	0,14
6.	28	14,6	13,4	35,79	35,61	0,18
7.	28,3	16	12,3	35,77	35,70	0,07
8.	27,9	15,1	12,8	35,79	35,70	0,09

TABLEAU IV. — *Hydrologie des lieux de pêche.*

2 ^e campagne : « Tramontane »						
Dates	Températures			Salinités		
Janvier 1956	Surface	Fond	Ecart	Surface	Fond	Ecart
9.	18,8	15,9	2,9	35,73	35,70	0,03
10.	18,4	15,9	2,5	35,81	35,73	0,08
11.	19	15,6	3,4	35,77	35,70	0,07
12.	18,7	15,5	3,2	35,73	35,62	0,11
13.	18,1	15,2	2,9	35,79	35,70	0,09
14.	19,4	14,5	4,9	35,73	35,61	0,12
15.		14,8			35,64	
16.	18,9	14,2	4,7	35,82	35,53	0,29
17.	18,6			35,82		
18.	18	15,9	2,1	35,75	35,86	0,11
19.	18	14,9	3,1	35,66	35,88	0,22
20.	17,9	14,2	3,7	35,57	35,99	0,42
21.	17,2	14,5	2,7	35,81	35,68	0,13
22.	18	17,4	0,6	36,02	36,47	0,45
25.	17,8	16,9	0,9	35,88	35,75	0,13
26.	18	16,8	1,2	35,81	35,73	0,08
27.	17,8	16	1,8	35,81	35,75	0,06
28.	17,9	14,8	3,1	35,84	35,71	0,13

Il s'agit là d'une période différente de celle de la pêche à la langouste verte, ce qui peut permettre aux pêcheurs de s'intéresser successivement aux deux espèces.

III. - LES CAPTURES.

Les langoustes roses capturées au casier au cours des trois sorties effectuées ont fait l'objet d'un certain nombre d'observations. Sur un total d'environ 30 t pêchées, 614 exemplaires ont été examinés, mesurés, pesés vivants au sortir de l'eau, leur sexe a été déterminé. Ces 614 langoustes équi-

TABLEAU V. — *Hydrologie des lieux de pêche.*

3 ^e campagne : « Petite Folie »						
Dates	Températures			Salinités		
	Surface	Fond	Ecart	Surface	Fond	Ecart
Mai 1956						
22.....	17,3			35,61		
23.....	17,4	13,8	3,6	35,62	35,48	0,14
24.....	17	14,4	2,6	35,44	35,62	0,18
25.....	16,8	13,9	2,9	35,70	35,61	0,09
26.....	17	14,4	2,6	35,70	35,43	0,27
27.....	16,9	14,2	2,7	35,68	35,41	0,27
28.....	16,5	14,2	2,3	35,68	35,43	0,25
29.....	16,5	14	2,5	35,70	35,41	0,29
30.....	17,6	14	3,6	35,77	35,43	0,34
31.....	17	14,3	3,3	35,79	35,46	0,33

TABLEAU VI. — *Hydrologie des lieux de pêche.*

4 ^e campagne « Ma Belle Bretonne »						
Dates	Températures			Salinités		
	Surface	Fond	Ecart	Surface	Fond	Ecart
Jun 1956						
15.....	18,4	16,1	2,3	35,70	35,66	0,04
17.....	18,8	16,4	2,4	35,70	35,53	0,17
18.....	19,2	16,6	2,6	35,53	35,52	0,01
19.....	19,3	16,6	2,7	35,61	35,44	0,17
20.....	19,8	16	3,8	35,97	35,70	0,27
21.....	19,4					
22.....	20,2	18,1	2,1	35,70	35,61	0,09
23.....	19,9	17,3	2,6	35,61	36,15	0,54

valant à peu près au 1/30 des pêches furent choisies de façon à donner une représentation exacte de la totalité des captures. Aux fins d'étude biométrique, plusieurs mensurations ont été faites sur chaque individu, mais seules seront indiquées ici : la taille, plus exactement la longueur prise de l'extrémité antérieure du cephalothorax (tête) à la fin du telson (nageoire caudale) ; le poids total de la langouste vivante ; le sexe.

A la première sortie (septembre 1955), 60 langoustes ont été mesurées. Les tailles s'échelonnaient de 39 à 49 cm pour des poids moyens correspondants de 1,300 kg à 2,300 kg. La répartition par taille est donnée dans le tableau VII.

TABLEAU VII

Taille (cm)	♂ N	♀ N	Total	%	Poids moyen (kg)
39	1		1	1,6	1,300
40	3	1	4	6,6	1,380
41	2	3	5	8,3	1,660
42	4	12	16	26,6	1,518
43	3	3	6	10	1,988
44	3	9	12	20	2,015
45	2	3	5	8,3	2,300
46	1	4	5	8,3	2,330
47	1	2	3	5	2,566
48		2	2	3,3	2,280
49		1	1	1,6	2,300
Totaux	20	40	60		

TABLEAU VIII

Taille (cm)	♂ N	♀ N	Total	%	Poids moyen (kg)
34	1		1	0,4	1,100
35					
36	2		2	0,8	1,350
37	2	1	3	1,2	1,433
38	4	4	8	3,3	1,462
39	4	8	12	5	1,625
40	1	10	11	4,5	1,709
41	3	17	20	8,3	1,870
42	9	17	26	10,8	1,973
43	19	31	50	20,8	2,172
44	14	28	42	17,5	2,483
45	15	24	39	16,2	2,376
46	10	7	17	7	2,876
47	3	2	5	2	2,640
48		1	1	0,4	2,500
49	3		3	1,2	2,933
Totaux	90	150	240		

La deuxième sortie (janvier 1956) a été caractérisée par la capture d'individus plus petits qu'en septembre ; le pourcentage des langoustes roses mesurant de 42 cm à 49 cm est passé, en effet, de 83 en septembre à 76 en janvier, et la taille modale de 42 cm à 43 cm. Le détail des mensurations figure dans le tableau VIII.

A la troisième sortie (fin mai 1956) l'éventail des tailles des langoustes s'est ouvert grâce à la capture de jeunes exemplaires qui manquaient dans les pêches précédentes. Le pourcentage des grosses langoustes de 42 cm et plus a encore diminué et est passé de 76 % à la seconde sortie à 43 % (tableau IX).

La taille la plus fréquente (42 cm en septembre, 43 cm en janvier) atteignait 44 cm.

Plusieurs remarques intéressantes ont été faites sur les sexes. Quant à leur proportion, on constate une prédominance de femelles (63 à 76 %) dans chaque cargaison. Les langoustes de petite taille étaient en majorité des mâles. Enfin les femelles étaient grainées en janvier aux tailles supérieures à 37 cm, en juin l'éclosion était terminée et les ovaires, réduits, mesuraient 6 à 7 cm.

TABLEAU IX

Taille (cm)	♂ N	♀ N	Total	%	Poids moyen (kg)
27	2		2	0,6	0,650
28	1		1	0,3	0,700
29	3		3	0,9	0,800
30	2	1	3	0,9	0,800
31	3	1	4	1,2	0,930
32	2	4	6	1,8	0,866
33	9	4	13	4,1	1,009
34	4	1	5	1,5	1,160
35	5	7	12	3,8	1,200
36	8	12	20	6,4	1,345
37	3	5	8	2,5	1,387
38	4	14	18	5,7	1,494
39		31	31	9,8	1,512
40	5	17	22	7,0	1,590
41	4	25	29	9,2	1,627
42		21	21	6,6	1,609
43		33	33	10,5	1,954
44	6	31	37	11,7	2,151
45	9	21	30	9,5	2,400
46	1	5	6	1,8	2,550
47	1	5	6	1,8	2,550
48	2	2	4	1,2	2,925
Totaux	74	240	314		

CONCLUSION.

Les observations faites au cours des trois sorties à la mer sur le stock de langoustes roses pêchées au casier le long des côtes de Mauritanie indiquaient une prédominance d'adultes mesurant 42 à 44 cm de septembre 1955 à juin 1956. Ce groupe d'âge représentaient 56 % des captures en septembre, 49 % en janvier, 28 % seulement en mai-juin. Cette diminution progressive du groupe modal laisse planer une certaine inquiétude sur l'avenir de la population des langoustes roses qui risque de subir le sort des langoustes vertes.

Une grande prudence ne saurait trop être recommandée aux professionnels qui pêchent cette espèce dont la croissance est lente et dont la destruction peut être rapide après des prélèvements annuels de plus de 120 t, comme ce fut le cas en 1957.